

JUILLET 2022 N° 78

# *Le petit écho de Vincelles*

le journal d'information de la commune de Vincelles



## Soyez informé, prévenu, alerté

Avec panneau pocket  
ma commune dans ma poche.

Les événements locaux et l'actualité de la Commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant Panneau Pocket sur app store ou google play. Désignez ensuite Vincelles 89290 en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

SOYEZ  
INFORMÉ  
PRÉVENU  
ALERTÉ

OFFERT PAR  
LA MAIRIE!

SIMPLE ET GRATUIT  
Testez vous même

Pas besoin de créer un compte!

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

DISPONIBLE SUR  
Google Play

Disponible sur  
App Store

SINON, FLASHEZ-NOUS!

L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Rechercher Vincelles dans Facebook

## VINCELLES DANS L'YONNE

Vous y trouverez des informations, des photos sur la vie à VINCELLES.

Si vous souhaitez faire passer un article ou des photos, envoyez-le(s) à Mme GUERVILLE

Adresse mail: [guerschoon@wanadoo.fr](mailto:guerschoon@wanadoo.fr)

Je me réserve le droit de publier ou non selon la pertinence de l'information, en concertation avec l'équipe municipale si besoin.

## Sommaire

- Edito du Maire	p.3
- Etat Civil/ Site internet	p.4
- Carnaval Bibliothèque	p.5
- Commémoration 19 mars 1962 - Commémoration 8 mai 1945	p.6
- Camping Arboretum - Animation 10 13 juillet	p.7
- PLUI	p.8 et p.9
- Fête de la commune - Fleurissement	p.10
-Nouveau à Vincelles	p.11
- Portrait d'une artiste	p.12
-Souvenirs de Vincelles	p.13
- HISTOIRE de Vincelles	p.14 et p.15
-Règles de civilités	p.16
-La vie associative	p.17
- Infos pratiques	p.18
- Services communaux - Agriculteurs /Marché	p.19
-Associations	p.20
- Commerces	p.21
- Artisans commerces industries	p.22
- Santé Assistantes maternelles	p.23
- Numéros d'urgence	p.24

Chères Vincelloises, chers Vincellois,

Drôle d'époque que celle que nous traversons ! Après une pandémie qui a duré 2 ans, nous voici plongés dans une situation économique et géopolitique très difficile et dont nous ne connaissons ni la durée ni les conséquences futures.

Quoi qu'il en soit, l'équipe municipale reste totalement investie et mobilisée afin de répondre au mieux à vos attentes, sachant qu'il est difficile de satisfaire chacun d'entre nous.

Le contexte économique (très forte augmentation des tarifs de l'énergie) nous a amené à prendre une décision en urgence quant à l'éclairage de nos rues. Nous avons opté pour une extinction des lumières de 23h00 à 06h00.

Concernant la cantine scolaire, nous avons mis en place un tarif pour les habitants de Vincelles et un tarif légèrement plus élevé pour les habitants des communes voisines. Le tarif va très certainement évoluer dès la prochaine rentrée compte tenu de la forte augmentation des denrées alimentaires.

Notre recherche acharnée d'un nouveau médecin porte enfin ses fruits. La commune s'est engagée auprès d'un jeune futur médecin généraliste à prendre en charge le loyer de son cabinet au Pôle Médical (rue de l'Yonne) pendant un an afin de faciliter son installation avec, en contrepartie, une garantie de rester un minimum de 5 ans à Vincelles. Ce jeune médecin, très motivé et impatient de s'installer dans notre belle et accueillante commune, termine sa 6ème année et arrivera à Vincelles dans 3 ans.

L'Arboretum est terminé. Vous pouvez d'ores et déjà pleinement en profiter et voir son évolution avec le temps. Une table et des bancs vous permettront d'y passer quelques moments de détente dans un cadre bucolique. Dans un second temps, le kiosque à musique sera érigé (sous réserve de subvention) pour offrir d'autres activités culturelles et musicales.

Les travaux de voirie deviennent notre priorité et, pour ce faire, nous prévoyons, compte tenu du retard annoncé de la fin des travaux d'assainissement et d'eau potable, d'inverser l'ordre des rues en commençant par la réfection de la rue Paul Bert et l'impasse Genotte. Nous attendons, pour ce lancement, un retour sur nos demandes de subvention auprès du Département.

Les travaux d'assainissement vont démarrer début juillet pour les rues du Saule et Ruelle Grande Rue et fin juillet pour la Grande Rue, rue de Clamart, rue de l'Yonne et route de Vincelottes. Les travaux d'eau potable démarreront quant à eux rue Colette, rue Marie Noël et rue Soufflot en novembre 2022, retardant ainsi les travaux de voirie initialement prévus.

Pour la Fibre optique, le passage des câbles et le branchement des boîtiers seront terminés courant 2023.

Enfin, nous sommes heureux de pouvoir vous proposer une rencontre avec l'ensemble des élus début octobre afin de faire un premier bilan de nos actions passées, en cours et à venir. La date et l'heure vous seront précisées courant septembre. Nous vous attendons nombreux et nous clôturerons cet échange autour d'un verre de l'amitié.

En attendant ce moment de convivialité, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de passer un bel été et de bonnes vacances.

Le Maire, Guido ROMANO

Dans le respect de la loi RGPD (Réglementation Générale sur la Protection des Données) nous ne pouvons communiquer les noms, adresses, téléphones, mails des personnes sans leur autorisation. Cette autorisation doit être donnée en mairie afin de pouvoir figurer ci-dessous.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à :

Appoline DELLINGER née le 30/01/2022

Sadio SARR né le 03/02/2022

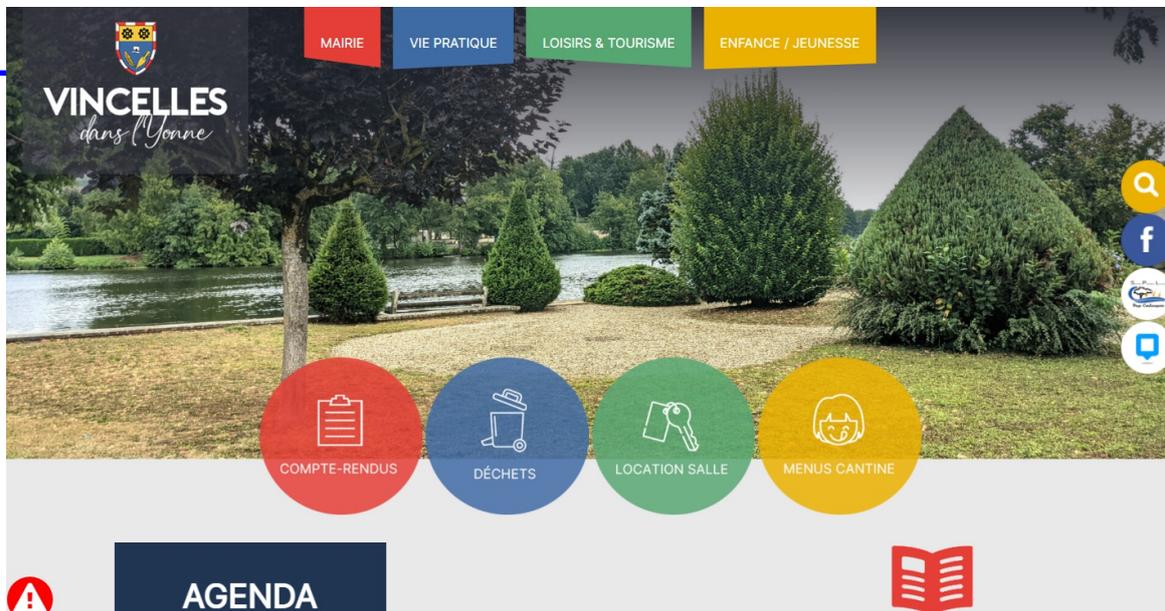
### DÉCÈS

Madame DORÉ Louise	décédée	le 09 septembre 2020
Monsieur GOUESSE Yvon	décédé	le 31 mai 2020
Monsieur CHABOUD Alain	décédé	le 25 février 2022
Monsieur BOUTONNET Stéphan	décédé	le 26 février 2022
Madame DEGRAEVE Céline	décédé	le 04 mai 2022
Madame CORNELISSENS Micheline	décédée	le 21 mai 2022
Monsieur LÉGER René	décédé	le 23 mai 2022
Madame GENETIER Maria	décédée	le 19 juin 2022
Madame MAYET Rolande	décédée	le 19 juin 2022

## Nouveau site internet de la commune

Vous y trouverez de multiples informations sur votre commune

site: [www.vincelles.fr](http://www.vincelles.fr)





Pour fêter la journée du carnaval, les enfants du groupe scolaire se sont déguisés et ont défilé dans les rues du village.

Le samedi 14 mars a eu lieu à la salle polyvalente la projection d'un film sur la vie du Grand-Duc.

Séance de cinéma organisée par la bibliothèque municipale de Vincelles et le centre de secours des oiseaux.

Le mercredi 25 mai, une dizaine d'enfants se sont retrouvés autour de Wendy pour une après-midi récréative à la bibliothèque municipale. Au programme, lecture d'un conte et fabrication d'un marque-page pour la fête des mères.



## À vos agendas

**Le vendredi 14 octobre prochain**, la bibliothèque municipale de Vincelles recevra dans le cadre du FESTIVAL MUSICAUNA (scène locale) organisé par le conseil départemental de l'Yonne, le concert du groupe THE MOBS à la salle polyvalente. Entrée gratuite - heure du concert à confirmer ! (Informations complémentaires par le biais de panneau pocket, facebook, affiches).

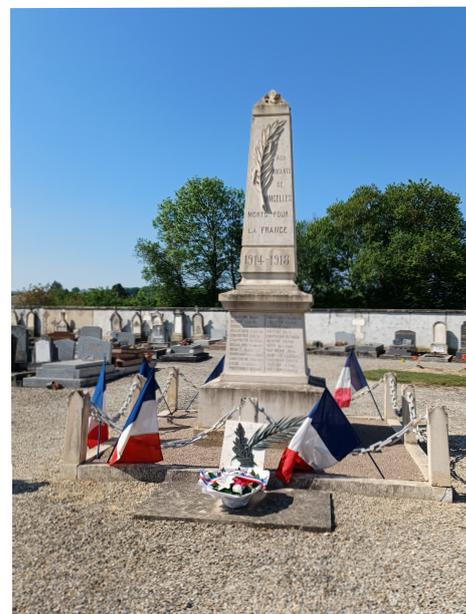


19 mars 2022, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc.

Ce samedi 19 mars 2022, la commémoration du 60ème anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie s'est déroulée rue du 19 mars 1962, en présence de Mr le Maire, de conseillers municipaux, d'anciens combattants et d'habitants de la commune. Dépôt de gerbe, suivit d'un moment de recueillement et lecture d'un texte de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants par le Maire Mr Guido ROMANO.



La commémoration du 77ème anniversaire du 8 mai 1945? fin de la Seconde Guerre Mondiale, a eu lieu au monument aux morts. Moment de recueillement, dépôt de gerbe par Mr le Maire et lecture d'un texte rendant hommage aux anciens combattants.





Le camping "Les Ceriselles" a ouvert ses portes le 1 avril. Franck Brégeault, le nouveau directeur et son équipe étaient prêts et impatients d'accueillir les premiers vacanciers. Beaucoup de nouvelles animations prévues. Nouvelle carte au snack.

Franck Brégeault et son équipe

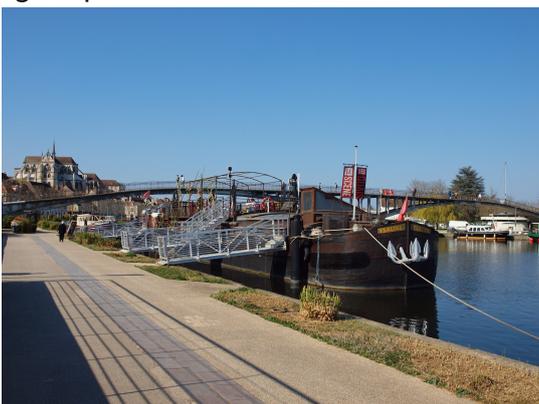
Marché semi-nocturne les jeudis à partir de 17h15 : marché des producteurs et artisans locaux. Le camping reçoit le groupe " Matesh Kumbat " Jazz- Rock le 26 juillet, dans le cadre de "Garçon la note".

Les dimanches soirs et lundis soir, fermeture du snack. Un food truck et un camion pizza sont présents devant le camping.

**Ces animations ainsi que la restauration sont accessibles aux personnes de l'extérieur.**



L'aménagement de l'arboretum est pratiquement terminé. Les bancs et la table, venus tout droit du Morvan, vous attendent pour un pique-nique ou un simple moment de détente dans ce magnifique cadre au bord de l'eau.



Les 10 et 13 juillet, la péniche "Ysaline" fera escale au port de Vincelles, diverses animations sont prévues. expositions sur la péniche.

Le 13 juillet, dans le cadre de Garçon la note **Karto Combo** (variété) se produira sur la péniche.



# De la Commune

PLU / PLUI

Les terrains constructibles aujourd'hui ne le seront plus forcément demain

La préservation des espaces naturels et agricoles est un des grands enjeux de la politique urbaine actuelle en France. En effet, la notion de développement durable implique de préserver les espaces, contrairement à la tradition de concevoir l'extension des zones bâties. En conséquence, la lutte contre l'étalement urbain est devenue un axe majeur de la pensée en matière d'élaboration de documents d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Local d'Urbanisme principalement).

Ainsi depuis une vingtaine d'années, l'Etat a entamé une série de réformes législatives dans l'optique d'accroître les obligations des communes et intercommunalités à réduire les surfaces constructibles.

## QUE NOUS DIT LA LOI ?

1. La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 est la première et la principale. Elle pose les principes fondamentaux des documents d'urbanisme et la base réglementaire à la préservation des espaces agricoles et naturels, et au renouvellement urbain de la commune par la maîtrise de son développement.

2. La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 a complété la loi SRU en lui adjoignant des dispositions qui concrétisent les obligations en matière de lutte contre l'étalement urbain et de consommation économe de l'espace.

3. La loi ALUR du 24 mars 2014 a accru les obligations de la loi Grenelle 2 en imposant d'atteindre des objectifs chiffrés et justifiés de consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain. en ce qui concerne les objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

4. La Loi dite Climat, projet de loi en cours de discussion et devant être voté d'ici décembre 2021. Cette loi porte sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. En matière de document d'urbanisme, cette loi imposera l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN). Cela veut dire que l'extension urbaine ne sera plus possible, il faudra en priorité renouveler les zones bâties sur elles-mêmes (valorisation des logements et des dents creuses). Toutefois, la loi autoriserait l'extension urbaine si celle-ci est d'une part fortement justifiée et d'autre part en imposant, avec conditions, que toute artificialisation de terrain soit compensée par la renaturation d'une parcelle équivalente en termes de superficies. Localement, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) Bourgogne Franche-Comté, adopté le 26 juin 2020, prévoit d'ores et déjà des objectifs importants de luttés contre l'étalement urbain :

- D'ici 2035, la consommation d'espaces naturels et agricoles devra avoir diminué de 50%
- D'ici 2050, la consommation d'espaces naturels et agricoles devra avoir cessé : on arrive à un objectif de 0% artificialisation nette des sols.

## Concrètement, comment cela se traduit sur le développement de ma commune ?

La concrétisation de cette obligation va se traduire dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) :

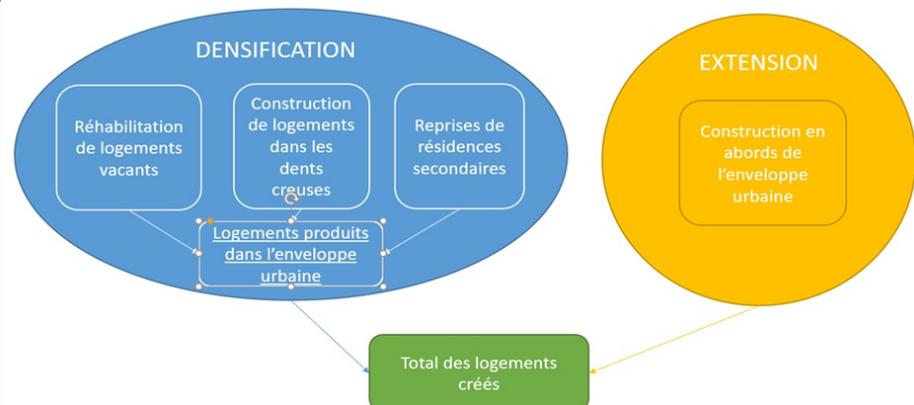
1. Réduction de la consommation foncière par rapport aux années précédentes : la première étape dans la prise en compte de l'obligation de préservation des espaces naturels consiste à étudier la consommation de ceux-ci sur les dix années précédant l'élaboration du document d'urbanisme. Cela donnera un cap à atteindre car la collectivité doit s'engager sur une réduction chiffrée de cette consommation.

2. Calcul du nombre de logement à créer pour évaluer le besoin de consommation foncière : celui-ci est le résultat du desserrement des ménages, de la croissance démographique précédente et à venir



3. Une fois ce besoin mesuré, il convient de voir comment y répondre. En priorité, il faut consommer des terrains situés dans l'enveloppe urbaine, on parle alors de densification urbaine : La reprise des logements vacants : en fonction de la situation du parc de logements, le PLUI pourra être amené à prévoir la réoccupation de certains d'entre eux pour répondre aux besoins estimés. La valorisation des dents creuses : Le PLUI doit utiliser les terrains non construits situés dans l'enveloppe urbaine. La transformation des résidences secondaires en résidences principales le PLUI doit prendre en considération cette évolution.

4. A partir de ces trois éléments est donc calculé le nombre de logements qui seront réalisés en densification urbaine. Si la densification urbaine ne suffit pas à atteindre le nombre de logement à créer, le différentiel pourra être réalisé par une extension urbaine, c'est-à-dire par la création de zones ouvertes à l'urbanisation (AU) tout en veillant à la limitation de son impact par rapport aux zones naturelles et agricoles.



**Concrètement, en quoi suis-je concerné(e) ?**

Je suis propriétaire de terrain(s) en zone constructible (U, AU ou Agricole Constructible), demain mon ou mes terrains peuvent devenir INCONSTRUCTIBLE(S).

La constructibilité d'un terrain n'est pas un acquis. La réglementation urbaine d'un terrain peut évoluer lors d'une révision du document d'urbanisme de ma commune.

La Communauté d'agglomération de l'auxerrois s'engage dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document de planification urbaine devra répondre aux objectifs législatifs de zéro artificialisation nette.

Aussi,

un grand nombre de terrains constructibles aujourd'hui ne le seront plus dans les prochaines années.

et une pression va s'intensifier pour permettre aux logements vacants habitables ou pas d'être réhabilités et habités.

## La Vie

# De la Commune

**33ème Grand Vide Greniers**

**Jeudi 14 juillet 2022**

Grande rue, Rue de l'Yonne,  
Rue de l'Abreuvoir, Rue du  
Stade et Place de l'Église.



**Cette année la fête de Vincelles aura lieu le 20 août.**

L'association Envol organise le vide grenier semi-nocturne (de 14h à 22h). Il se tiendra rue de l'Yonne.

L'association des chasseurs tiendra un stand restauration et buvette de 13h à 21h à la salle polyvalente, l'association envol prendra le relais de ce stand à partir de 21h.

La commune vous offre la dernière partie de la soirée.

À 22h **Silvana Vucic** vous surprendra avec son spectacle de cracheur de feu.

À 22h30 le feu d'artifice sera tiré vers l'arboretum.

### La commune continue son fleurissement.

Cette année, les employés municipaux ont installé des vasques sur les lampadaires à l'entrée de la commune (au rond point), rue de la Gare et rue St Jean.

Au regard des travaux d'assainissement prévus dans la Grande Rue, les mêmes vasques seront installées l'année prochaine.

Après l'obtention de deux prix, la commune brigue une première fleur. Le jury régional visitera le village en juillet et les résultats seront connus en octobre.

Nous félicitons François, Fabien et Sabrina pour le formidable travail d'entretien de la commune.



## Nouveau à Vincelles

Dans quels cas pouvez-vous téléconsulter ?

Vous n'avez pas de médecin traitant

Votre médecin traitant est indisponible

Votre demande est urgente

### MEDADOM

C'est simple c'est rapide c'est sûr.

### SE CONNECTER, SE SOIGNER

Une borne de téléconsultation médicale pour accéder à un médecin sans rendez-vous.

Prise en charge par l'assurance maladie, tiers payant accepté.

Pour tout renseignement, voir au secrétariat de mairie.

Dispositifs médicaux connectés qui aident au diagnostic du médecin



De quoi avez-vous besoin ?



Carte Vitale



Carte bleue



Téléphone



Sans RDV, réponse en 9 min\*



Prise en charge par l'Assurance Maladie



Médecins français du territoire

\*délai moyen



**Pensez à faire entretenir et fleurir les sépultures de vos proches.**

- Vous habitez trop loin, ne pouvez pas vous déplacer ou manque de temps.
- possibilités de fleurir pour vous.

N'hésitez pas à me contacter.

Je suis à votre disposition et à l'écoute de vos demandes.

Devis gratuit.

Déplacement 40 à 50 km autour d' Auxerre.

Tel : 06.12.28.0762

Mail : [schwendimannntony@gmail.com](mailto:schwendimannntony@gmail.com)



**Je reste à votre disposition**

Nettoyage de la sépulture et des ornements à la main.

**S.T. Nettoyage Sépulture**

42 rue auguste Renoir

\*89290 vincelles

Tel : 06.12.28.0762

Mail : [schwendimannntony@gmail.com](mailto:schwendimannntony@gmail.com)

Facebook : S.T. Nettoyage Sépulture

Faisons connaissance avec Silvana Vucci.

Artiste photographe plasticienne à multiples facettes.

Silvana vous propose de la photo reportage, photo intuitive et sensorielle.  
Elle dessine, peint, écrit.

Sa passion pour le maquillage de cinéma l'a toujours poussée à être en lien avec des pinceaux. Son objectif est d'initier les femmes à un maquillage naturel et féminin, tout en sachant l'adapter aux occasions, pour des photos, mariages, baptêmes et bien d'autres moments.

Elle réalise des auto-bodypaintings, se peint elle même le corps. De quatre à cinq heures de maquillage sont souvent nécessaires pour réaliser ces auto-bodypaintings.

Elle organise des séances de peinture corporelle avec shooting photo sur demande.

Sivana explore principalement des thèmes en lien avec la féminité au sens très large. Elle a réalisé une fresque de Seins anonymes où, jusqu'à présent, plus de 60 modèles apparaissent. Cette fresque continue d'évoluer.

Son parcours de manequin lui a donné l'envie de partager ce que le mannequinat lui a apporté. Elle propose des séances de photographie thérapie qui permettent de retrouver l'estime de soi par l'image.

Et pour clore en beauté et, peut - être vous surprendre, elle danse et crache le feu en solo ou avec une troupe.

Tous ces domaines artistiques se complètent. Sa passion pour l'Art la pousse à réaliser des projets incroyables, improbables, avec l'envie profonde de toucher le public en lui apportant de la surprise, du beau, du rêve, de la magie et de la poésie.



Planche auto-bodypaintings  
spectacle de feu



## Histoire de l'acheminement de nos cerises vers la capitale.

Dans les années 1950 / 1955, en été, durant les mois de juin, juillet et août, périodes des cerises, Monsieur et Madame WEGEL se chargeaient de l'expédition de ces fruits et de quelques prunes vers les halles centrales de Paris ( actuellement le forum des halles). Ils s'occupaient également de la comptabilité et de la gestion des billots (cageots).

Les producteurs de cerises étaient principalement de Vincelles et Vincelottes, mais d'autres villages comme Bazarnes, Sery, Vermenton profitaient de cette centrale d'envoi. Beaucoup de particuliers qui, en ce temps là étaient nombreux à posséder un verger, venaient aussi grossir tous ces départs de fruits vers les halles de Paris.

Ils déposaient leurs billots d'une contenance d'environ 14,5kg à l'épicerie. Les fruits expédiés devaient être de très bonne qualité, très belle présentation des billots. Il y avait diverses variétés de cerises : anglaises, bigarreaux noirs, marmottes, burlats, coeurs blancs ou noirs.

Chacun envoyait selon sa production. Cela pouvait aller de 1 à 2 billots jusqu'à une vingtaine pour les plus gros producteurs.

Les mandataires des halles passaient entre 18 heures et 19 heures pour prendre les billots, jusqu'à 160 à 180 en haute saison. Les mandataires étaient Reybier, Millaudot, Thierry, Ricros entre autre. Les fruits étaient transportés par camions jusqu'aux halles.

Cela créait une certaine animation dans le village.

Des centaines de kilos de nos cerises partaient chaque jour régaler les parisiens. Les fruits légèrement abimés allaient à la distillerie.

*"Au Gazette du Midi"*  
 Epicerie - Epicierie - Bonneterie  
 I. WEGEL  
 à VINCELLES (Namur) - R.L. N° 1095 51 A 14

Envoi du...  
 à VINCELLES (Namur) - R.L. N° 1095 51 A 14  
 Successeurs, REYBIER-MILLODOT  
 S.A.R.L. au Capital de 2.000.000 de francs  
 10, Rue de la Ferronnerie - PARIS  
 Téléph. CENTRAL 18-60

19 Juin 1950

N°	Nom	Vincelles	Total
1	Wegel Lucien	27,5	
2	Sauvée Armand	19,5	
3	Beaumont René	47	
4	Roby Marcel	114	
5	Blondet Paul	46	
6	Blondet Paul	188	
7	Bouille Roger	21	
8	M. Maurice	36	
9	Villemain Clément	98	
10	Rouy Paul	42	
11	Eruchon Georges	42	
12	Fimou	42	
13	Jeanray Raymond	20	
14	Blanc Vital	156	
15	Bouille Edmond	216	
16	Boulay Paul	55	
17	Filhiast Louis	56	
18	Erbeaudot Marcel	98	
19	Delattre Evens	63	
20	Esque Gabriel	104	
21	Fréau Paul	214	
22	Bismont Edgar		781,98



Un billot

HISTOIRE DE VINCELLES

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Seigneurie de Vincelles, en fief du Duc de Nevers, se partageait depuis 1728 entre la Famille Comeau de Créancey et le Notable Villetard de Prunières, écuyer. Ceux de la seigneurie, de petite noblesse de campagne, ménageaient leur fortune, et se gardaient bien de n'en rien rajouter qui soit condamnable. Les Seigneurs prenaient soin de leurs gens en s'accommodant des "bavardages déplacés et tendancieux(1)".

Les laboureurs, les vigneron, les maréchaux-ferrants, manouvriers, et même ceux de la rivière, après ou avant le labeur et les affaires, se concertaient par groupes dans les estaminets et auberges du village. Á qui taperait fort sur la Capitation(2), à qui tromperait les Gabelous, à qui renverrait la Taille, et encore à qui apostropherait le Seigneur.

Les Truchon, Maupas, Maupetit, Villain, et autres Jodon, Chevrier, Rapineau, tous pointaient la décadence du Régime, la misère des guerres et la charge des impôts. Les guerres peinaient que trop à s'éteindre, et laissaient l'angoisse du sort des jeunes du village sur le champ de bataille. On apprenait, loin dans ces temps "leur chance(3)".

Lui, le jeune Benoist Oudin de la paroisse de Vincelles, du Régiment Mélice de Bourgogne, de la Compagnie des Mousquetaires, cédait aux blessures et s'éteignait à l'Hôpital de Strasbourg en janvier 1742 ; la nouvelle arriva au village en 1747.

Alors, les impôts perçus pour ces guerres, nourrissaient plus encore la colère et la vindicte des villageois, une sorte de haine.

Ceux-là avaient perdu de leur jeunesse et leur âge mûr ne les empêcha pas de "frotter(4)" l'esprit de leurs jeunes gens aux réalités du demi-siècle. Quand bien même, ceux de Sauvegenou de tous les âges, plus discrets, moins libres et attachés aux moines de Saint Marien, ou simples hommes de labeur non asservis(5), s'engageaient à leur côté pour le devenir de jours nouveaux.

Ainsi les années 1738-1742 voient deux crises de subsistances, deux épidémies, et une épizootie. Mauvaises récoltes en 1738 et 1740, plus grave encore celle de 1741. Les vincellois résistaient, mais beaucoup des leurs succombaient : nourrissons parce que mères fragilisées, enfants mal nourris, adultes privés de force. Pourtant le Roi Louis XV avait créé et organisé, avec son gouvernement, de grandes avancées pour la santé publique.

Puisque les épidémies décimaient le pays, le Roi ordonna des remèdes, des instructions d'hygiène que tout le royaume devait suivre à l'instant (100 ans plus tard, un pharmacien de Vincelottes deviendra une grande autorité).

En 1743, à l'image de ceux de Vermenton, voilà que les habitants de Vincelles prenaient parti du rachat de l'impôt des aides(6) qui était depuis longtemps antipathique aux populations jusqu'à braver les Contrôleurs des Fermes des Généralités d'Orléans ou de Paris, même d'en venir aux mains.

En 1745, les toitures avaient tremblé sous un effroyable orage. Pis encore, en 1756, un orage fût si violent et si destructeur, qu'il fit tomber le clocher de Vincelottes et endommagea, sans grande gravité, celui de Vincelles. La même année le traité de Versailles(7) fût signé signifiant, peut-être, moins de charges fiscales. C'est aussi cette année-là que les voituriers d'eau, ceux de Vincelles et les autres, se rebellèrent contre le Prévôt des Marchands pour demander le remboursement de leurs frais. En 1758, ce fut l'excès d'eau qui amena une autre disette : des pluies torrentielles qui durèrent de juin à septembre, pourrirent les récoltes, foin et grain. "L'impression demeure, que le peuple ne se relevait à grand-peine d'une catastrophe que pour retomber dans une autre" (Réflexion d'un villageois).

Ce fût encore "la grêle de 1772 qui frappa durement toute la région et y causa une universelle dévastation" ; Vint le temps, à Vincelles, où les bourgeois du village voulaient s'ennoblir, où **les Paysans(8)** demandaient la justice fiscale, la suppression de la féodalité, et ce fût aussi les années de ceux qui n'avaient presque rien ou plus rien du tout qui "**hurtaient(9)**" leur misère.

-1-"bavardages déplacés et tendancieux", Pour les seigneurs et bourgeois de Vincelles, ces effervescences n'avaient aucun sens et étaient de la sédition. Mais ils cherchaient à s'ennoblir par sécurité de biens et pensaient être protégés par la noblesse et le clergé. Les échos des philosophes parisiens commençaient à peine de parvenir dans les proches campagnes de l'île de France.

-2- La Capitation est un impôt par tête instauré par arrêt du Conseil du 17 décembre 1697. Elle connut des augmentations en 1705 et 1747 et fut doublée pour les non-taillables en 1760. Existait dans la Rome Antique et en Perse.

-3- "Leur chance", les familles apprenaient que tard, après l'évènement, la situation de leurs enfants : prisonnier, blessés, déserteurs, sur le retour en garnison, déplacés en une autre armée du Roi, c'était là leur chance. Le malheur étant la mort au Champ de Bataille.

-4- Les hommes du moment, âgés de 30 à 60 ans (nous sommes en 1750-1760), âge mûr, transmettaient toute leur expérience et savoir aux jeunes, à ceux-là mêmes qui feront la Révolution, d'où "frotter les esprits" aux réalités.

-5- Certains villageois étaient encore des Serfs, parce qu'en labour sur des terres de Monsieur de Beauvoir, marquis de Chastellux, et ceux des moines étaient encore corvéables.

-6- Impôt dit des aides, est l'impôt indirect sur les marchandises, les produits et tous les biens du peuple. Le rachat de ces impôts était encore plus pénible, les contrôleurs y ajoutaient sans vergogne des sommes indues.

-7- Le traité de Versailles de 1763, d'abord connu comme le traité de Jouy est un accord diplomatique entre l'Autriche et la France qui met fin à plus de 300 ans d'inimitié entre les Bourbon et la Maison des Habsbourg. En effet une grande part des impôts servait à cette guerre.

-8- Paysans, ici il faut entendre seulement, les laboureurs, les vigneron, les journaliers, les artisans.

-9- "Hurtaient", la misère était si grande et si insupportable que les miséreux ne cessaient de dire et de crier combien ils souffraient de ne point manger à leur faim, de n'avoir que du précaire. La mendicité n'était guère le premier souci des moines de Saint Marien ne même du Curé de Vincelles, un chanoine des Prémontrés.

Souces: ADYSéries H, G, C, BMS, BSSHNY, BNF, Gallica, AN, A. Challe, J.L.Beaucarnot, J. Nicolas, St. Jacob, Leroy-Ladurie

A l' auberge vers 1750, Gravure NA, vie et métiers. Dessin d'affiche, caricature du poids des impôts au XVIII siècle.

Gérard PALLIER



## RAPPEL BRUIT ET NUISANCES SONORES

### Jours et horaires autorisés pour les travaux de bricolage et jardinage bruyants.

Comme rien n'est jamais vraiment simple, il faut savoir que les jours et horaires pendant lesquels les particuliers peuvent entreprendre des travaux de bricolage ou de jardinage bruyants sont précisés par arrêté préfectoral dans chaque département.

Même si cela peut légèrement varier d'un département à l'autre, en général les activités bruyantes effectuées par des particuliers, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe thermique et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que:

Les jours ouvrables de: 8h30 à 12h et de 15h à 19h

Les samedis de: 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de: 10h à 12h et de 16h à 18h

Arrêté du préfet de l'Yonne du 2 décembre 2006 relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage ( n° DDASS/SE/2006/478 Propriétés privées - art.12).

### Rappel des consignes de tri

En cette période de repas champêtre et autres, il paraît utile de rappeler quelques consignes concernant le tri.

**Les nappes et serviettes en papier** ne doivent pas être déposées dans la poubelle à couvercle jaune. Elles doivent, comme les papiers d'hygiène, être déposées **dans les bac d'ordures ménagères**.

**Gobelets et assiettes en carton ou en plastique** sont bien à déposer **dans le bac à couvercle jaune**.

### Déjections canines.

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'il est **nécessaire et obligatoire de ramasser** les déjections de leur animal dans l'intérêt et le respect de tous les habitants.

L'amende pour déjection canine est fixée à 35€ le plus souvent, mais les communes sont libres de fixer le montant par arrêté municipal.

### Entretien de son trottoir

**Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et / ou son caniveau en bon état de propreté sur toute la longueur de son habitation.**

**Règlement Sanitaire Départemental ( art.32).**

Afin de libérer le passage aux piétons et d'éviter les écarts sur la chaussée, les haies bordant les trottoirs doivent être taillées en conséquence.

**Les clés des terrains de tennis et les cannes du mini-golf sont à retirer en mairie ou au camping.**

## Infos

# Associatives



L'atelier de peinture situé à Vincelles a ouvert la saison des expositions 2022 à la Maison du Pays Coulangeois avec le vernissage de son exposition " Rouge mais pas que". Défi relevé avec brio.



L'association envol organise son traditionnel vide grenier le jeudi 14 juillet

Il se tiendra Grande Rue, rue de l'Yonne, rue de l'Abreuvoir, rue du Stade et place de l'Église.

Les inscriptions se font sur place à partir de 5h du matin, 2,50€ le mètre.

Renseignements au: 06 37 90 83 36 ou: [envol.tt@6free.fr](mailto:envol.tt@6free.fr)

Restauration assurée par les commerçants et l'association des chasseurs de Vincelles.

L'association Envol tennis de table Vincelles/ Coulanges est ouverte toute l'année.

Gratuit en juin, juillet et août pour tester l'activité avec prêt de raquettes.

Adultes et enfants dès 10 ans ( possible plus jeunes pour les plus sportifs).

Très loin du ping pong connu comme jeux, le tennis de table est l'un des sports les plus physique qui soit, un sport également très exigeant mentalement mais qui apporte beaucoup de plaisir tant au niveau individuel que collectif.

Le club ENVOL forme des jeunes de 11 à 16 ans à ce sport olympique avec des entrainements techniques et des tournois de mise en application pour tous les niveaux. Chaque fin de saison les plus forts peuvent participer à des épreuves nationales.

L'ENVOL propose de découvrir gratuitement ce sport en club tout l'été , des séances d'essai gratuites sont également proposées à la rentrée.

Le club propose le dispositif " Pass Sport" au moment de l'inscription.

Renseignements Tél : 06 37 90 83 36 Mail : [envol.tt@free.fr](mailto:envol.tt@free.fr)

Toute association voulant faire paraître un article sur son activité peut le faire par le biais d'un mail à l'adresse suivante : [fiesta89.picq@orange.fr](mailto:fiesta89.picq@orange.fr) ou en Mairie.

# Infos

# Pratiques

## Horaires d'été des déchetteries de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois. du 1er avril au 31 octobre 2022.

A noter : les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.

+ D'infos : [www.agglo-auxerrois.fr](http://www.agglo-auxerrois.fr)

Tél : 03 86 72 43 00

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BRANCHES	FERMÉ	9h30 , 12h 14h30 , 18h	FERMÉ	9h30 , 12h 14h30 , 18h	FERMÉ	9h , 12h30 13h30 , 18h
MONÉTEAU	9h30 , 12h 14h30 , 18h	FERMÉ	9h30 , 12h 14h30 , 18h	9h30 , 12h 14h30 , 18h	9h30 , 12h 14h30 , 18h	9h , 12h30 13h30 , 19h
VENOY	FERMÉ	9h30 , 12h 14h30 , 18h	FERMÉ	9h30 , 12h 14h30 , 18h	FERMÉ	9h , 12h30 13h30 , 18h
AUGY	9h30 , 12h 14h30 , 18h	FERMÉ	9h30 , 12h 14h30 , 18h	FERMÉ	9h30 , 12h 14h30 , 18h	9h , 12h30 13h30 , 18h
AUXERRE	9h30 , 12h 14h30 , 18h	9h , 12h30 13h30 , 19h				
GY L'ÉVÊQUE	FERMÉ	FERMÉ	14h30 , 18h	FERMÉ	FERMÉ	9h , 12h30 13h30 , 18h
VAL DE MERCY	9h30 , 12h 14h30 , 18h	FERMÉ	9h30 , 12h	FERMÉ	14h30 , 18h	9h , 12h30 13h30 , 18h



## ATTENTION changement d'horaires du 1er juin au 31 août 2022



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Augy	7h30 - 13h15 *	FERME	7h30 - 13h15 *	FERME	7h30 - 13h15 *	7h30 - 13h15 *
Auxerre	7h30 - 13h15 *					
Branches	FERME	7h30 - 13h15 *	FERME	7h30 - 13h15 *	FERME	7h30 - 13h15 *
Gy l'Evêque	FERME	FERME	7h30 - 13h15 *	FERME	FERME	7h30 - 13h15 *
Monéteau	7h30 - 13h15 *	FERME	7h30 - 13h15 *	7h30 - 13h15 *	7h30 - 13h15 *	7h30 - 13h15 *
Val de Mercy	7h30 - 13h15 *	FERME	FERME	FERME	7h30 - 13h15 *	7h30 - 13h15 *
Venoy	FERME	7h30 - 13h15 *	FERME	7h30 - 13h15 *	FERME	7h30 - 13h15 *

ATTENTION Accès interdit aux professionnels le samedi

\* Sans interruption

# Infos

# Pratiques

## Services Communaux et du Pays Coulaugeois

## Agriculteurs

### Services de la Mairie

Laurence  
Latifa  
Frédérique  
Flora

#### Horaires d'ouverture

Lundi : 8h15 - 12h15 fermé AM  
Mardi : 8h15 - 12h30 13h - 16h  
Mercredi : 8h15 - 12h15 fermé AM  
Jeudi : 8h15 - 12h30 13h - 16h  
Vendredi : 8h15 - 12h30 13h - 16h  
**Tél : 03 86 42 22 49**  
[mairie-vincelles@wanadoo.fr](mailto:mairie-vincelles@wanadoo.fr)

### Bibliothèque Municipale

Place de l'église

**Contact** : Wendy MOTA DE SOUZA  
Tél : 03 86 42 22 49

#### Horaires d'ouverture :

**Mardi** : 13h-17h

**Mercredi** : 14h-18h

**Vendredi** : 9h-12h

sauf le premier vendredi du mois  
réservé à l'école.

**Samedi** : 10h-12h

seulement le premier samedi du mois.  
<https://bibliothequevincelles.biblix.fr>

### Agence Postale

Place de l'église

**Contact** : Wendy

#### Horaires d'ouverture :

Lundi au Jeudi 8h30 - 12h

Vendredi 13h30 - 17h

Samedi 9h30 - 12h

**COEUGNEIT Mathieu**  
20 Rue de Sauvegenou  
**Tél** : 03 86 42 22 04

**EARL YVERNEAU**  
5 Rue des Baverons  
**Tél** : 03 86 42 24 07

**GAEC du CHATEAU**  
18 Grande Rue  
**Tél** : 03 86 42 24 45

**GAEC du RELAIS**  
20 Grande Rue  
**Tél** : 03 86 42 23 43

**EARL FOUINAT**  
88 Grande Rue  
**Tél** : 03 86 42 32 49

## Le Marché de la commune

Le marché a lieu sur la place de l'église  
chaque mercredi de 8h à 12h.

**Mr MULLER** : Vente de textile

**Mr COUDRIN** : Vente de chaussures

**Mr BRIARD** : Boucherie-Charcuterie

**Mr LANGIN** : Fromager

**Mr SELIM** : Fruits et légumes bio

**L'ABEILLE DES BOIS** : Apicultrice

## Associations de la commune

### ATELIER DE PEINTURE DU PAYS COULANGEAIS

**Activités** : cours de peinture  
huile, aquarelle, fusain, pastel

**Horaires** : Mardi de 14h à 17h

**Contact** :

Martine GIRARD : 06 98 86 13 63

Emile WEGEL : 03 86 42 52 81

Mail : martine-girard89@orange.fr

### CLUB DE L'AMITIE

**Activités** : voyages, repas,  
rencontres, belote, tarots,  
scrabble, dominos, rami, peinture

**Horaires** : Mardi de 14h à 17h30

**Contact** : Simone BRALEY

**Tél** : 03 86 42 50 40

Mail : pallierge@wanadoo.fr

### BASSE CURE COMPETITION

**Activités** : pêche sportive

**Contact** : Daniel POULIZAC

**Tél** : 03 86 42 38 71

### DOJO Sans Frontière

**Activités** : karaté

**Horaires** : vendredi 17h-19h

**Contacts** : Stevens FRANCIS

**Tél** : 06 30 87 60 86

Jean-Claude HUMBERT

**Tél** : 06 62 38 14 03

Mail : grandbassam13@live.fr

### LES AMIS DE LA DANSE

**Activités** : valse, tango, paso  
doble, cha-cha, rock'n roll,  
quick-step, rumba, madison

**Horaires** : Jeudi :

19h à 20h (débutants)

20h à 21h (moyens)

21h à 22h (avancés)

**Contact** : Christine FRAVELLE

**Tél** : 06.86.20.07.38

lesamisdeladanse89@hotmail.fr

### ENVOL EN PAYS COULANGEAIS

**Activités** : tennis de table

**Horaires** :

Lundi- mardi : 18h30 à 20h30

**Contact** : Franck GAUTHEY

**Tél** : 06 37 90 83 36

**Mail** : envol.tt@free.fr

**site** : www.planet-yonne.com

### COLIBRI

**Activités** : Qi Gong

**Horaires** : mercredi 10h- 11h15  
(ouvert à tous)

**Contact** : Noëlle DOURNEAU

**Tél** : 03 86 42 34 40

**Mail** : a.colibri@orange.fr

### AIR MODELES CLUB AUXERROIS

**Activités** : aéromodélisme

**Contact** : Jacky PICQ

**Tél** : 06 81 40 06 34

amcauxerrois.com

### ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS COULANGEAIS

**Activités** : 14 disciplines  
(piano, accordéon,  
clarinette, ensemble de  
percussions, cuivres,  
saxophone, guitare, flûte  
traversière, batterie, atelier cabaret,  
éveil musical, formation  
musicale, chorale enfant et adulte)

**Horaires** : voir contact

**Contact** : Cédric LEMAIRE

**Tél** : 07 84 55 87 12

musique@cc-payscoulangeois.fr

### VADANSER

**Activités** : danse latine

**Cours** le mercredi

**Enfants** (à partir de 6 ans)

17h30 - 18h30

**Ados / Adultes Bachata**

18h30 - 19h30

**Ados / Adultes Salsa**

19h30 - 20h30

**Contact** : Céline LHUILLIER

asso.vadanser@gmail.com

### VINCELLES GYM

**Activités** : gymnastique

**Horaires** : jeudi 19h - 20h

**Contact** : Anne-Marie RICHARD

**Tél** : 03 86 42 24 41

## Commerces de la commune

### ALIMENTATION GÉNÉRALE

#### ATAC

Route de Vincelottes  
Tél : 03 86 42 29 46

### ARBORICULTEURS

#### Producteurs de Fruits

#### BOCQUET Thierry

22 Rue St Jean  
Tél : 03 86 42 22 33

#### GAUDOIN Christophe

9 Rue des Baverons  
Tél : 06 62 80 39 58

### BAR RESTAURANT

#### BAR DE LA POSTE

#### BOCQUET Corinne

149 Grande Rue  
Tél : 03 86 42 22 63

#### crêperie Le Lavoir

#### BOCQUET Corinne

2 ter Rue de l'Yonne  
Tél : 03 86 33 86 16

#### SHACK N'PIZZ

Sur place ou à emporter  
16 Route nationale  
Tél : 03 86 33 98 73

### BOULANGERIE

#### BURIOT Grégory et Sophie

15 Rue de l'Abreuvoir  
Tél : 03 86 42 27 52  
Fermé le mardi

#### FAMILLE MEQUINION

161 Grande Rue  
Tél : 03 86 42 34 08  
Fermé le lundi  
Tél : 03 86 33 98 73

### CAVE À VIN

#### La Croisée des Vins

16 Route Nationale  
Tél : 03 86 33 96 19

### COIFFEURS

#### S'HAIR TETE

181 bis Grande Rue  
Tél : 03 86 42 22 26

#### SIMEON Valérie

à domicile  
26 rte de coulanges  
Tél : 06 80 33 40 60

### AGENCE IMMOBILIÈRE

#### ILM

#### MALHERBE Isabelle

89 Grande Rue  
Tél : 03 86 46 93 72  
06 08 66 95 23

### LAIT CRÉMERIE

#### GAEC du RELAIS

20 Grande Rue

#### Horaires :

lundi/vendredi 18h30 17h30  
du lundi au vendredi 10h-12h  
Fermé le mercredi  
Tél : 03 86 42 23 43

### PRESSE TABAC JEUX

#### MAISON de la PRESSE

157 Grande Rue  
Tél : 03 86 42 35 22

### PRESTATIONS DE SERVICE INFORMATIQUE

#### FG INFORM@TIQUE

GAUTHEY Franck  
Escolives Ste Camille  
Tél : 06 37 90 83 36

### S.T. NETTOYAGE SÉPULTURE

42 Rue Auguste Renoir  
Tél : 06 12 28 07 62  
Mail [schwendimannntony@gmail.com](mailto:schwendimannntony@gmail.com)  
Facebook : S.T.Nettoyage Sépulture

### ROBES DE MARIÉES

#### LADY WEDDING

64 Grande Rue  
sur RDV  
Tel : 06 69 42 63 99  
facebook : ladyweddingauxerre  
instagram : ladywedding89

### TATOUAGE

153 Grande Rue  
Facebook : Luna mood  
Instagram : Luna-mood-tatouage  
Mail : [lunamood.tatouage@gmail.com](mailto:lunamood.tatouage@gmail.com)

### MÉCANIQUE 2 ROUES

World of motors  
Moto/Scooter/Quad/Buggy  
Achat/Vente/Réparation  
Prototype à la demande  
Pièces détachées  
7 Rue du saule  
Tél : 03 58 43 39 86  
Tél : 07 69 05 49 88  
Facebook : World Of Motors

### ARTISTE PLASTICIENNE

#### SILVANA VUCIC

Photo Peinture Dessin  
Tél : 06 52 33 23 16  
Mail :  
[silvana.vucic.artiste@gmail.com](mailto:silvana.vucic.artiste@gmail.com)

## Artisans, commerces, Services et industries

### STATIONS SERVICE

#### LA VINCELLOISE

1 Rue de la Cave  
Tél : 03 86 42 21 13

#### ATAC

Route de Vincelottes  
Tél : 03 86 42 29 46

### PAYSAGISTE CRÉATION ENTRETIEN PARCS JARDIN

#### Les Jardins de Benjamin

22 Rue Saint-Jean  
Tél : 06 42 59 36 87

#### DEVARREWAERE Brice

17 Rue de Sauvegenou  
Tél : 06 14 99 02 12

#### RAPIN Marc

17 Grande Rue  
Tél : 03 86 42 37 26

### PLANTATIONS DESSOUCHAGES TERRASSEMENTS TRANCHÉES

#### FOUNAT Laurent

37 Rue St Jean  
Tél : 03 83 42 56 24  
06 77 23 36 35

### PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE

#### HOURS David EURL

10 Rue Charles Peyrotte  
Tél : 03 86 42 56 97  
06 68 96 85 34

#### Tambour Eric

1 Bis Rue des Baverons  
Tél : 03 86 42 54 95  
06 03 02 58 09

### BOURGOGNE NUISIBLES

Route de Cravant  
Vincelottes  
Tél : 06 80 05 05 11

### CARRELAGES

#### FERNANDES José

1 Rue des Fossés  
Tél : 03 86 41 61 60

### CHARPENTES COUVERTURES

#### DUMAIRE Samuel

Route de Vincelottes  
Tél : 06 50 77 22 04  
03 86 42 38 12

#### LONDERO Olivier

Rue de 19 Mars 1962  
Tél : 03 86 47 96 32  
06 89 78 17 16

### COLLECTE HUILES DE FRITURE

#### COLLECTE 89

40 Rue St Jean  
Tél : 06 81 39 12 00

### CONTRÔLE ET POSE D'ENSEIGNES

#### BERCIER Didier

80 Grande Rue  
Tél : 03 86 42 26 49

### COMBUSTIBLES

#### TRUCHON ENERGIES et ENVIRONNEMENT

Val de Mercy  
Tél : 03 86 42 22 81

### VIDANGE CURAGE

#### THOMAS Thierry

11 Route de Coulanges  
Tél : 03 86 42 60 61

### ÉLECTRICIEN

#### BOUTRON Cyrille

Tél : 03 86 33 59 20  
06 14 60 01 51

### DELTA-MICS HYTRACK

48 Rue St Jean  
Tél : 03 86 42 60 61  
ETS MAT  
Rue du 19 Mars 1962  
Tél : 03 86 42 35 19

### GARAGES

#### RPM Garage

16 Route nationale  
Tél : 03 86 42 06 93

### GM Carrosserie

#### Gary MARTIN

29 Rue St Jean  
Tél : 09 83 07 06 03

### MAINTENANCE PARCS

#### ÉOLIENNES

#### SENVION

38 Rue St Jean

### MAÇONNERIE COUVERTURE

### ZINGUERIE ISOLATION

### CARRELAGE

#### ETS JAMES Rémi

48 Grande Rue  
Tél : 06 78 86 30 63

#### SARL MCZ

12 Rue du Saule  
Tél : 03 86 42 28 66  
06 15 51 01 79

### SCIENCES ENVIRONNEMENT

#### Bureau d'Etudes

12 Rue du Stade  
Tél : 09 67 29 27 28

<https://sciences-environnement.com>

## Assistantes maternelles agréées

**BOISSARD Amélie**

25 Rue Paul Bert

Tél : 06 74 81 20 44

**FOUINAT Sabrina**

37 Lotissement de St Jean

Tél : 06 40 48 13 56

**CHATELAIN Loulia**

9 Rue de Sauvegenou

Tél : 06 30 88 10 90

**PICARD Claude**

3 Rue des Baverons

Tél : 06 77 60 11 43

## Santé HORS PÔLE MEDICAL

### Pharmacie AUSSAVY

151 Grande rue

de 9h à 12h et de 14h à 19h (fermeture à 18h le samedi)

Fermé le dimanche

Tél : 03 86 42 22 93

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche  
composer le 32 37

### Espace Aide au maintien à domicile

12 Rue du Stade

Tél : 03 86 42 22 93

[www.pharmaciedevincelles.com](http://www.pharmaciedevincelles.com)

## Santé PÔLE MEDICAL

### Infirmières diplômées d'état qualifiées en chimiothérapie

**DARDOISE** Tiphaine- **HORDE** Nadège

**VALLE** Pascaline- **VINCENT** Marie-Christine

Consultations et soins à domicile sur RDV

Tél : 03 86 42 22 57

### Masseur Kinésithérapeute

**GUENOT** Philippe

Soins à domicile et consultations sur RDV les  
lundi, mardi et vendredi.

Tél : 03 86 42 34 23

### Diététicienne Nutritionniste

**VUILLIOT** Auriane

consultation le lundi sur RDV

Tél : 07 81 41 55 96

### Pédicure Podologue semelles orthopédique

**GRIDEL** Anne

Consultations sur RDV

Tél : 03 86 48 10 48

### Ostéopathe diplômée d'état

**MONCEAU** Charlotte

consultations sur RDV tous les mardi

Tél : 06 81 86 74 20

[ch.monceau@gmail.com](mailto:ch.monceau@gmail.com)

### Naturopathe

**JEANSON** Laetitia

Consultations le mardi sur RDV

Tél : 07 69 34 63 23

**Mail** : [laetitiajeanson.naturopathe@gmail.com](mailto:laetitiajeanson.naturopathe@gmail.com)

**Défiibrillateur extérieur :**

Sur le fronton de la mairie



**Défiibrillateur intérieur :**

Salle Polyvalente  
Salle Multi-activités  
Groupe scolaire



**Les Numéros d' URGENCE**

**URGENCES**

COVID 19 : 0 800 130 000  
S.A.M.U : 15  
POMPIERS : 18  
GENDARMERIE : 17  
APPEL URGENCE EUROPE : 112  
APPEL PHARMACIE DE GARDE : 32.37  
CENTRE ANTIPOISON : 03 83 32 36 36  
HOPITAL D'AUXERRE : 03 86 48 48 48  
POLYCLINIQUE : 03 86 94 49 49  
  
MAIRIE de VINCELLES : 03 86 42 22 49  
Mr le MAIRE : 07 61 61 65 38  
ACCUEIL SANS ABRI : 115  
  
SOS GUÊPES ABEILLES FRELONS...  
guepes.fr/societe/89-yonne.htm  
BOURGOGNE NUISIBLES : 06 80 05 05 11  
S.P.A : 03 86 52 30 74

**URGENCES SOCIALES :**

ALLO ENFANCE EN DANGER : 119  
CANCER INFO SERVICE : 0 805 12 31 24  
DROGUE INFO SERVICE : 0 800 23 13 13  
ALCOOLIQUE ANONYMES : 0 820 32 68 83  
JEUNES VIOLENCES ECOUTE :  
0 800 20 22 23  
SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800  
  
SOS AMITIE : 03 80 67 15 15  
  
SUICIDE ECOUTE : 01 45 39 40 00  
SOS SUICIDE : 0 890 07 63 67  
VIOLENCES CONJUGALES INFO : 39 19  
VIOLS FEMMES INFO : 0 800 05 95 95  
SOS HARCELEMENT : 30 20  
VIOLENCE NUMÉRIQUE : 3018

**URGENCES GAZ ELECTRICITE :**

GAZ urgence sécurité : 0 800 47 33 33  
ERDF centre dépannage : 09 726 750 89

**SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT**

**En semaine:** Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois. de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.  
**Tél :** 03.86.98.08.36

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés.

**URGENCE SUEZ :** 09.77.40.11.23

**COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS :**

**Services Administratifs :** 03 86 72 20 60

**Services Techniques :** 0 800 89 2000

**Editeur :** Mairie de Vincelles

**Tél :** 03 86 42 22 49

**Site internet :** <http://www.vincelles.fr>

**Directeur de la publication :** Guido Romano

**Conception - Rédaction :** Jacqueline Picq

**Imprimeur :** LOOK PUB

5 Avenue de la Turgotine

89000 Auxerre

**Web :** [www.lookpub.fr](http://www.lookpub.fr)

**Tél :** 03.86.47.86.58